

États financiers semestriels

Portefeuilles BMO privé

30 juin 2018

Portefeuille BMO privé d'actions canadiennes à revenu

AVIS DE NON-EXAMEN DES ÉTATS FINANCIERS SEMESTRIELS PAR LES AUDITEURS

BMO Gestion privée de placements inc., le gestionnaire du Portefeuille, nomme des auditeurs indépendants pour auditer les états financiers annuels du Portefeuille. En vertu de la législation canadienne en valeurs mobilières (le « Règlement 81-106 »), si les auditeurs n'ont pas effectué l'examen des états financiers semestriels, un avis accompagnant les états financiers doit en faire état.

Les auditeurs indépendants du Portefeuille n'ont pas examiné les présents états financiers semestriels conformément aux normes établies par l'organisation Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada).

Portefeuille BMO privé d'actions canadiennes à revenu

(non audité)

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

Aux	30 juin 2018	31 décembre 2017
Actif		
Actif courant		
Trésorerie	61 204	114 505
Placements		
Actifs financiers non dérivés	2 046 141	2 143 636
Souscriptions à recevoir	1 067	1 344
Dividendes à recevoir	4 841	5 317
Distributions à recevoir des fiducies de placement	158	162
Total de l'actif	2 113 411	2 264 964
Passif		
Passif courant		
Rachats à payer	2 994	1 321
Distributions à payer	593	—
Charges à payer	95	95
Total du passif	3 682	1 416
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	2 109 729	2 263 548
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	9,63 \$	9,88 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Portefeuille BMO privé d'actions canadiennes à revenu

(non audité)

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

Périodes closes les	30 juin 2018	30 juin 2017
Revenus		
Revenus d'intérêts	115	39
Revenus de dividendes	29 698	27 605
Distributions provenant des fiducies de placement	2 650	1 479
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
Gain net réalisé	36 868	23 343
Variation de la moins-value latente	(95 072)	(5 254)
(Perte) gain net sur la juste valeur des placements et dérivés	(25 741)	47 212
Prêt de titres (note 8)	65	54
Gain (perte) de change	245	(116)
Total des autres revenus (pertes)	310	(62)
Total des (pertes) revenus	(25 431)	47 150
Charges		
Honoraires de sous-conseillers	1 204	1 090
Honoraires d'audit	6	9
Frais du comité d'examen indépendant	2	2
Droits de garde	12	12
Frais d'intérêts	1	—
Frais juridiques et frais de dépôt	36	39
Frais de service aux porteurs de parts	178	171
Frais d'imprimerie et de papeterie	6	5
Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille (note 6)	312	857
Charges d'exploitation absorbées par le gestionnaire	(1 204)	(1 090)
Total des charges	553	1 095
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(25 984)	46 055
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (note 8)	(0,12)	0,21

Portefeuille BMO privé d'actions canadiennes à revenu

(non audité)

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	30 juin 2018	30 juin 2017
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	2 263 548	1 912 373
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(25 984)	46 055
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu de placement net	(31 773)	(29 129)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(31 773)	(29 129)
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	165 307	234 159
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	30 628	28 036
Rachat de parts rachetables	(291 997)	(132 820)
(Diminution) augmentation nette au titre des transactions sur parts rachetables	(96 062)	129 375
(Diminution) augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(153 819)	146 301
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	2 109 729	2 058 674

Portefeuille BMO privé d'actions canadiennes à revenu

(non audité)

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	30 juin 2018	30 juin 2017
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(25 984)	46 055
Ajustements au titre des éléments suivants :		
(Gain) perte de change sur la trésorerie	(162)	152
Gain net réalisé sur la vente de placements et de dérivés	(36 868)	(23 343)
Variation de la moins-value latente sur les placements et les dérivés	95 072	5 254
Diminution des dividendes à recevoir	476	1 057
Diminution (augmentation) des distributions à recevoir des fiducies de placement	4	(157)
(Diminution) augmentation des charges à payer	(0)	6
Distributions reçues sous forme de remboursement de capital	177	514
Dividendes autres qu'en espèces	—	(296)
Achats de placements	(171 408)	(485 526)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	210 522	388 847
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	71 829	(67 437)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Distributions aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(552)	(524)
Produit de l'émission de parts rachetables	165 584	233 892
Sommes versées au rachat de parts rachetables	(290 324)	(132 381)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	(125 292)	100 987
Gain (perte) de change sur la trésorerie	162	(152)
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie	(53 463)	33 550
Trésorerie à l'ouverture de la période	114 505	64 486
Trésorerie à la clôture de la période	61 204	97 884
Information supplémentaire		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	115	39
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	30 174	28 366
Distributions provenant des fiducies de placement, déduction faite des retenues d'impôts*	2 831	1 836
Frais d'intérêts payés*	1	—

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

Portefeuille BMO privé d'actions canadiennes à revenu

(non audité)

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 30 juin 2018 (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Titres	Nombre d'actions ou de parts	Coût+ (\$)	Juste valeur (\$)
Actions			
<i>Consommation discrétionnaire — 5,8 %</i>			
Dollarama Inc.	1 285 200	23 854	65 494
Restaurant Brands International Inc.	450 214	26 767	35 702
Shaw Communications Inc., catégorie B	804 200	20 914	21 536
		71 535	122 732
<i>Consommation de base — 5,6 %</i>			
Alimentation Couche-Tard Inc., catégorie B	1 056 506	42 437	60 337
Les Compagnies Loblaw limitée	539 299	16 629	36 457
Saputo inc.	481 606	21 108	21 022
		80 174	117 816
<i>Énergie — 19,2 %</i>			
ARC Resources Ltd.	722 200	15 610	9 808
Canadian Natural Resources Limited	1 822 589	76 706	86 482
Enbridge Inc.	2 168 330	84 980	101 912
Keyera Corp.	513 900	20 381	18 798
Pembina Pipeline Corporation	912 054	39 870	41 526
Suncor Énergie Inc.	1 695 420	52 609	90 705
TransCanada Corporation	981 900	41 348	55 850
		331 504	405 081
<i>Finance — 39,1 %</i>			
La Banque de Nouvelle-Écosse	1 972 877	113 064	146 861
Brookfield Asset Management Inc., catégorie A	2 064 100	58 577	110 079
Banque canadienne de l'Ouest	1 116 200	30 456	38 676
Industrielle Alliance, Assurance et services financiers Inc.	766 800	43 827	38 915
Intact Corporation financière	523 100	35 485	48 779
Société Financière Manuvie	3 729 500	68 253	88 091
Banque Royale du Canada	1 567 805	90 647	155 197
Financière Sun Life inc.	664 630	20 857	35 112
La Banque Toronto-Dominion	2 150 009	84 144	163 594
		545 310	825 304
<i>Industries — 10,5 %</i>			
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	1 131 516	66 780	121 672
Waste Connections, Inc.	688 416	59 606	68 174
Groupe WSP Global Inc.	463 991	24 186	32 117
		150 572	221 963
<i>Matériaux — 5,9 %</i>			
CCL Industries Inc., catégorie B	330 900	20 444	21 326
Franco-Nevada Corporation	398 700	37 122	38 255
Nutrien Ltd.	529 020	34 508	37 836
Ressources Teck Limitée, catégorie B	816 900	20 672	27 358
		112 746	124 775

Portefeuille BMO privé d'actions canadiennes à revenu

(non audité)

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (suite)

Au 30 juin 2018 (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Titres (suite)	Nombre d'actions ou de parts	Coût+ (\$)	Juste valeur (\$)
<i>Immobilier — 2,7 %</i>			
Allied Properties REIT	525 700	18 928	22 001
Brookfield Property Partners L.P.	649 400	20 204	16 216
Fonds de placement immobilier RioCan	750 700	19 848	18 129
		58 980	56 346
<i>Services de télécommunication — 2,7 %</i>			
Rogers Communications Inc., catégorie B	891 936	54 921	55 693
		54 921	55 693
<i>Services aux collectivités — 5,5 %</i>			
Algonquin Power & Utilities Corp.	2 075 572	27 564	26 360
Brookfield Infrastructure Partners L.P.	1 073 025	14 139	54 123
Fortis Inc.	855 500	27 085	35 948
		68 788	116 431
Total du portefeuille de placements — 97,0 %		1 474 530	2 046 141
Autres actifs, moins les passifs — 3,0 %			63 588
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES — 100,0 %			2 109 729

+ Le cas échéant, les distributions considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté des titres correspondants.

Portefeuille BMO privé d'actions canadiennes à revenu

(non audité)

NOTES ANNEXES

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

30 juin 2018

1. Le Portefeuille

Le Portefeuille BMO privé d'actions canadiennes à revenu (le « Portefeuille ») est un fonds commun de placement à capital variable constitué en fiducie selon les lois de la province d'Ontario, régi par une déclaration de fiducie dont la plus récente mise à jour date du 8 juillet 2016. BMO Gestion privée de placements inc. (le « gestionnaire ») est le gestionnaire du Portefeuille. L'adresse du siège social du Portefeuille est le 1 First Canadian Place, 41st Floor, Toronto (Ontario), M5X 1A1.

L'état de la situation financière et les notes annexes de chacun des Portefeuilles sont en date du 30 juin 2018 et du 31 décembre 2017. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, le tableau des flux de trésorerie et les notes annexes portent sur les périodes closes le 30 juin 2018 et le 30 juin 2017.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration du gestionnaire le 14 août 2018.

Ces états financiers doivent être lus conjointement avec les états financiers annuels au 31 décembre 2017, qui ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers intermédiaires non audités ont été préparés conformément aux IFRS et à la Norme comptable internationale (IAS) 34, *Information financière intermédiaire*, publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

3. Sommaire des principales méthodes comptables Instruments financiers

Les placements englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces instruments financiers font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement du Portefeuille et évalués à la juste valeur.

Le Portefeuille classe et évalue les instruments financiers conformément à IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN). Un instrument financier est comptabilisé lorsque le Portefeuille devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé

lorsque de droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par le Portefeuille. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les instruments financiers sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts rachetables en circulation du Portefeuille, qui sont des instruments remboursables au gré du porteur, ouvrent droit à une obligation contractuelle de distribution annuelle, par le Portefeuille, de tout revenu net et de gains en capital nets réalisés. Cette distribution annuelle peut être versée en espèces au gré du porteur de parts; l'option de rachat permanente n'est donc pas la seule obligation contractuelle relative aux parts rachetables. Par conséquent, les parts du Portefeuille ne répondent pas aux critères de classement à titre de capitaux propres; c'est pourquoi elles sont classées à titre de passifs financiers présentées à la valeur de rachat.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

Portefeuille BMO privé d'actions canadiennes à revenu

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

30 juin 2018

Des processus sont en place pour évaluer quotidiennement la juste valeur des actions négociées dans les pays hors Amérique du Nord, pour éviter les cours périmés et pour tenir compte, entre autres, des événements importants intervenus après la clôture d'un marché étranger.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au cours acheteur fourni par une entreprise indépendante d'établissement des cours. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Le Portefeuille peut conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture directe ou indirecte, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par le Portefeuille correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Les bons de souscription non cotés, le cas échéant, sont évalués en fonction d'un modèle d'établissement des cours prenant en compte des facteurs comme la valeur de marché du titre sous-jacent, le prix d'exercice et les conditions du bon de souscription.

Lorsque le cours d'un titre ne peut être obtenu, n'est pas fiable ou ne semble pas refléter la valeur actuelle, le gestionnaire peut déterminer une autre valeur qu'il considère comme juste et raisonnable ou recourir à une technique d'évaluation qui, dans toute la mesure du possible, utilise des données d'entrée et des hypothèses fondées sur des données de marché observables, notamment la volatilité, les titres comparables, la valeur liquidative (fonds négociables en bourse) et d'autres taux ou cours pertinents. Ces techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de flux de trésorerie actualisés, des modèles internes qui reposent sur des données observables ou des comparaisons avec des titres identiques en substance. Dans certains cas, le gestionnaire peut avoir recours à des modèles internes lorsque les données d'entrée ne sont pas des données de marché observables.

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La trésorerie est comptabilisée à la juste valeur. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et autres passifs

Les autres actifs et autres passifs englobent généralement les montants à recevoir ou à payer sur les opérations de placement, les souscriptions et rachats de parts, ainsi que les autres actifs et autres passifs évalués au départ à la juste valeur. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont le Portefeuille détient le contrôle parce qu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables sur son investissement et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur l'entité. Le gestionnaire a déterminé que le Portefeuille est une entité d'investissement et, à ce titre, il comptabilise les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est une entité établie en vertu d'un accord par lequel le Portefeuille exerce un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle le Portefeuille exerce une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (le Portefeuille détient entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités, le cas échéant, ont été classés comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

Durant les périodes, le Portefeuille ne sponsorisait aucune entité structurée non consolidée. Le gestionnaire a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels le Portefeuille peut investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'il pourrait détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Portefeuille BMO privé d'actions canadiennes à revenu

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

30 juin 2018

Le Portefeuille peut investir dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont créés à partir de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Le Portefeuille ne fournit ni ne s'est engagé à fournir aucun autre soutien financier important ni autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que son placement dans ces dernières.

D'autres informations sur les intérêts du Portefeuille dans des entités structurées non consolidées, le cas échéant, se trouvent à la note 8.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles le Portefeuille a un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de

faillite ou lorsque le Portefeuille n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net. Le Portefeuille n'était partie à aucune convention cadre de compensation pendant les périodes présentées.

Constatation des revenus

Les revenus de dividendes et les distributions provenant des fiducies de placement sont comptabilisés à la date ex-dividende et à la date ex-distribution, respectivement.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

L'intérêt sur les obligations indexées à l'inflation est fonction de la valeur nominale corrigée de l'inflation. Le rajustement de la valeur nominale est constaté dans les revenus d'intérêts à l'état du résultat global. Si les obligations sont conservées jusqu'à l'échéance, le Portefeuille reçoit, en plus des intérêts, un dernier versement correspondant à la somme de la valeur nominale de l'obligation et de la compensation au titre de l'inflation qui s'est accumulée depuis la date d'émission de l'obligation. Les intérêts sont comptabilisés à chaque date d'évaluation en fonction de la valeur nominale corrigée de l'inflation et sont constatés à titre de « Revenus d'intérêts » à l'état du résultat global.

Conversion de devises

La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle du Portefeuille, au cours du change en vigueur à la fin de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gain (perte) net réalisé » de l'état du résultat global et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Portefeuille BMO privé d'actions canadiennes à revenu

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

30 juin 2018

Prêt de titres

Un Portefeuille peut s'engager dans des opérations de prêt de titres aux termes d'un contrat conclu avec BNY Mellon (l'« agent chargé du prêt de titres »). La valeur de marché globale de tous les titres prêtés par le Portefeuille ne peut pas excéder 50 % de sa valeur liquidative. Le Portefeuille reçoit une garantie dont la valeur doit correspondre à au moins 102 % de la valeur des titres prêtés. Cette garantie est généralement constituée d'obligations ou de garanties du gouvernement du Canada ou d'une province canadienne, du gouvernement des États-Unis ou d'un de ses organismes, mais peut aussi comprendre des obligations d'autres gouvernements pourvu que leur notation soit adéquate. De plus, dans le cadre du programme, l'agent chargé du prêt de titres et les parties liées au dépositaire du Portefeuille indemnisent entièrement ce dernier advenant le défaut d'un emprunteur.

Pour les Portefeuilles participant au programme, la valeur globale des titres prêtés et de la garantie détenue au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017 est indiquée à la note 8.

Les revenus provenant du prêt de titres, le cas échéant, sont inclus dans l'état du résultat global et constatés en résultat lorsqu'ils sont gagnés. La répartition du revenu tiré du prêt de titres est présentée à la note 8, le cas échéant.

Pénalité pour négociation à court terme

Pour décourager les opérations de négociation excessives, le Portefeuille peut, à la seule discrétion du gestionnaire, imposer une pénalité pour négociation à court terme. Cette pénalité est versée directement au Portefeuille et est constatée à titre de « Pénalité pour négociation à court terme » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'« Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part », qui figure à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (l'« actif net »), divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

Impôts

Le Portefeuille répond à la définition de fiducie d'investissement à participation unitaire au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). La totalité du revenu net imposable du Portefeuille et une part suffisante des gains en capital nets réalisés pour chaque année d'imposition sont versées aux porteurs de parts à titre de distributions, de manière à ce que le Portefeuille n'ait aucun impôt à payer. Le Portefeuille a donc déterminé, en substance, qu'il n'était pas imposable. Il ne comptabilise donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constate d'actif ou de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

Le Portefeuille peut être assujéti à des retenues d'impôts sur les revenus d'investissement et les gains en capital dans certains pays. Ces revenus et ces gains en capital sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôts s'y rattachant sont présentées à titre de charges distinctes dans l'état du résultat global.

4. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables du Portefeuille avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par le Portefeuille lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les porteurs de parts du Portefeuille sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Le Portefeuille investit dans des titres libellés en dollars canadiens et américains, et dans d'autres devises, le cas échéant. Le rendement du Portefeuille est évalué et présenté aux investisseurs en dollars canadiens. Le gestionnaire considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation du Portefeuille.

Portefeuille BMO privé d'actions canadiennes à revenu

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

30 juin 2018

Classement et évaluation des instruments financiers

Le Portefeuille a adopté de manière rétrospective IFRS 9 avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018. La nouvelle norme exige que les actifs soient comptabilisés au coût amorti, à la JVRN ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG) selon l'évaluation du modèle économique que suit le Portefeuille pour la gestion de ses actifs financiers et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par le Portefeuille, le gestionnaire est tenu de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. Le gestionnaire a évalué le modèle économique du Portefeuille, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Il estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements du Portefeuille. La transition à IFRS 9 du Portefeuille est expliquée plus en détail à la note 9.

Estimations comptables :

Évaluation de la juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

Le Portefeuille a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs du Portefeuille sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

Le Portefeuille peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs. La note 3 présente les méthodes utilisées pour établir les estimations ayant servi à déterminer la juste valeur.

5. Parts et transactions sur parts

Les parts rachetables du Portefeuille sont classées à titre de passifs.

Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des distributions, le cas échéant, et, au moment du rachat, au remboursement d'une tranche proportionnelle de la valeur liquidative du Portefeuille. Le Portefeuille est tenu de verser des distributions dont le montant doit être suffisant pour qu'il n'ait aucun impôt à payer sur les gains en capital réalisés, les dividendes et les intérêts. À moins d'indication contraire à la note 8, le Portefeuille n'a

aucune restriction ni condition précise en matière de capital pour les souscriptions et rachats de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts rachetables figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Conformément à ses objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 7, le Portefeuille s'efforce d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant des liquidités suffisantes pour honorer les demandes de rachat, et augmente au besoin ces liquidités en effectuant des emprunts à court terme ou en vendant des placements.

Les parts rachetables du Portefeuille sont offertes en tout temps et peuvent être achetées ou rachetées à la valeur liquidative par part à toute date d'évaluation. Aux fins de souscription ou de rachat, la valeur liquidative par part est calculée en divisant la valeur liquidative du Portefeuille, soit la juste valeur totale des actifs moins les passifs, par le nombre total de parts du Portefeuille en circulation à chaque date d'évaluation, conformément à la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*, aux fins de traitement des transactions sur parts. L'actif net est déterminé conformément aux IFRS et peut différer de la valeur liquidative du Portefeuille. Si tel est le cas, un rapprochement est présenté à la note 8.

6. Opérations avec des parties liées

a) Frais de gestion

Le gestionnaire est responsable de la gestion courante du Portefeuille, notamment la gestion du portefeuille de placements, de même que la prestation de services d'administration, tels que les services d'évaluation, la comptabilité et la tenue des registres des porteurs de parts. Il peut assurer lui-même ces services ou conclure des ententes avec des tiers à cet égard. Le gestionnaire ne touche aucune rémunération du Portefeuille pour ses services. Les porteurs de parts paient plutôt des frais de gestion de placements directement à la Société de fiducie BMO et au gestionnaire, comme convenu par les porteurs de parts, la Société de fiducie BMO et le gestionnaire.

Portefeuille BMO privé d'actions canadiennes à revenu

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

30 juin 2018

b) Frais de service aux porteurs de parts, honoraires de sous-conseillers et autres coûts de transactions du portefeuille

Des membres du groupe du gestionnaire fournissent des services au Portefeuille. Les charges engagées pour l'administration du Portefeuille ont été payées à la Société de fiducie BMO (le « fiduciaire ») et à BMO Gestion d'actifs inc. (l'« agent chargé de la tenue des registres ») et ont été facturées au Portefeuille. Ces frais sont inclus dans le poste « Frais de service aux porteurs de parts » à l'état du résultat global.

Les sous-conseillers (y compris les membres du groupe du gestionnaire, le cas échéant) embauchés par le gestionnaire offrent des conseils et prennent des décisions en matière de placement pour le portefeuille de placements du Portefeuille. Pour ces services, les sous-conseillers sont rémunérés mensuellement par le gestionnaire au nom du Portefeuille. Ces honoraires sont inclus dans le poste « Honoraires de sous-conseillers » à l'état du résultat global. Les honoraires des sous-conseillers inférieurs ou correspondants à 0,15 % de la valeur liquidative du Portefeuille sont absorbés par le gestionnaire.

c) Charges du Portefeuille

De plus, le Portefeuille paie directement certaines charges d'exploitation, notamment la rémunération et les dépenses des membres du comité d'examen indépendant (CEI) et celles de tout conseiller juridique indépendant ou d'autres conseillers employés par le CEI, les coûts des programmes d'orientation et de formation continue des membres du CEI et les coûts et dépenses associés aux réunions du CEI.

d) Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille

Le Portefeuille peut exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe du gestionnaire, ou par l'entremise de celui-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Les frais sont inclus dans le poste « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global. Se reporter à la note 8 pour connaître les frais relatifs aux parties liées imputés au Portefeuille pendant les périodes closes le 30 juin 2018 et le 30 juin 2017.

e) Autres opérations avec des parties liées

De temps à autre, le gestionnaire peut conclure, au nom du Portefeuille, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées au gestionnaire du Portefeuille. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc., la Société de fiducie BMO, BMO Nesbitt Burns Inc., BMO Ligne d'action Inc., BMO Gestion privée de placements inc., BMO Asset Management Corp., Pyrford International Limited ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement affiliés à la Banque de Montréal ou la prestation de services au gestionnaire.

7. Risques liés aux instruments financiers

En raison de ses activités, le Portefeuille est exposé à divers risques associés aux instruments financiers, à savoir le risque de marché (y compris le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de marché), le risque de crédit et le risque de liquidité. Dans le tableau relatif à la concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques du Portefeuille décrit les moyens utilisés pour assurer la conformité aux directives en matière de placement.

Le gestionnaire gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement du Portefeuille en employant et en supervisant des gestionnaires de portefeuille professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les positions du Portefeuille et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Portefeuille BMO privé d'actions canadiennes à revenu

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

30 juin 2018

a) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle du Portefeuille varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Portefeuille au moment de l'établissement de la juste valeur. Le Portefeuille peut conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire son exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. L'exposition du Portefeuille au risque de change, le cas échéant, est présentée de façon plus détaillée à la note 8.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements du Portefeuille portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Le Portefeuille est principalement exposé au risque de taux d'intérêt du fait de ses placements dans des titres de créance (comme les obligations, les titres du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt. L'exposition du Portefeuille au risque de taux d'intérêt, le cas échéant, est présentée de façon plus détaillée à la note 8.

c) Autre risque de marché

L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs spécifiques à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché. L'exposition du Portefeuille à l'autre risque de marché, le cas échéant, est présentée de façon plus détaillée à la note 8.

d) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent du Portefeuille sur les obligations contractuelles conclues avec la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable. L'exposition du Portefeuille au risque de crédit, le cas échéant, est présentée de façon plus détaillée à la note 8.

Le Portefeuille peut conclure des opérations de prêt de titres avec des contreparties autorisées. Le risque de crédit associé à ces opérations est minime étant donné que toutes les contreparties ont une notation approuvée suffisante et que la valeur de marché de la garantie détenue par le Portefeuille doit correspondre à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés, comme il est indiqué à la note 8, s'il y a lieu.

e) Risque de liquidité

Le risque de liquidité du Portefeuille réside essentiellement dans les rachats de parts quotidiens en trésorerie. Le Portefeuille investit principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, il conserve suffisamment de positions en trésorerie et en équivalents de trésorerie pour maintenir son niveau de liquidité. Le Portefeuille peut, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. Le gestionnaire surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative du Portefeuille afin de s'assurer que cette proportion ne dépasse pas le plafond réglementaire et qu'elle n'a aucune incidence importante sur la liquidité nécessaire pour faire face aux obligations financières du Portefeuille.

Portefeuille BMO privé d'actions canadiennes à revenu

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

30 juin 2018

8. Information spécifique au Portefeuille

a) Information sur le Portefeuille et évolution des parts

Le Portefeuille est entré en activité le 15 mai 1997.

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	30 juin 2018	30 juin 2017
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	229 098	208 325
Émises contre trésorerie	17 365	25 071
Émises au réinvestissement de distributions	3 244	3 017
Rachetées durant la période	(30 736)	(14 216)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	218 971	222 197

b) Rapprochement de la valeur liquidative et de l'actif net

Au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017, il n'y avait aucun écart entre la valeur liquidative par part du Portefeuille et son actif net par part calculé conformément aux IFRS.

c) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, au 30 juin 2018 et au 30 juin 2017, se calcule comme suit :

Périodes closes les	30 juin 2018	30 juin 2017
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(25 984)	46 055
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	223 337	215 497
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	(0,12)	0,21

d) Impôts sur le revenu

À la fin de l'année d'imposition terminée en décembre 2017, les pertes en capital et autres qu'en capital dont disposait le Portefeuille à des fins fiscales s'établissaient comme suit :

Total des pertes en capital (\$)	Total des pertes autres qu'en capital (\$)	Pertes autres qu'en capital échéant en		
		2028 (\$)	2029 (\$)	2030 et par la suite (\$)
955	—	—	—	—

e) Opérations avec des parties liées

Services aux porteurs de parts

Les frais à payer aux parties liées pour les services aux porteurs de parts sont les suivants :

Périodes closes les	30 juin 2018	30 juin 2017
Services aux porteurs de parts (\$)	110	100

Commissions de courtage et accords de paiement indirect

Les commissions de courtage (excluant les coûts de transactions) versées sur les opérations sur titres et les sommes versées à des parties liées du gestionnaire relativement à des services de courtage offerts au Portefeuille pour les périodes considérées sont les suivantes :

Périodes closes les	30 juin 2018	30 juin 2017
Total des commissions de courtage versées (\$)	312	857
Total des commissions de courtage versées aux parties liées (\$)	33	118

Le gestionnaire peut choisir des courtiers avec lesquels il conclut des « accords de paiement indirect » s'il estime en toute bonne foi que la commission est raisonnable par rapport aux services d'exécution des ordres et aux services de recherche fournis.

Selon ce qui a pu raisonnablement être établi, aucun montant au titre des accords de paiement indirect n'a été versé ou n'était dû aux courtiers par le Portefeuille pour les périodes considérées.

f) Risques liés aux instruments financiers

Le Portefeuille a pour objectif de placement de produire un flux de revenu supérieur à la moyenne provenant surtout de revenu, de redevances et de distributions ou de dividendes sur les actions d'émetteurs canadiens.

Aucun changement ayant une incidence sur le niveau de risque global lié à un placement dans le Portefeuille n'a eu lieu au cours de la période.

Risque de change

Au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017, le Portefeuille était peu exposé au risque de change.

Risque de taux d'intérêt

Au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017, le Portefeuille était peu exposé au risque de taux d'intérêt.

Portefeuille BMO privé d'actions canadiennes à revenu

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

30 juin 2018

Autre risque de marché

Le Portefeuille est très exposé à l'autre risque de marché du fait de ses placements dans des actions. Selon la corrélation historique entre le rendement du Portefeuille et le rendement de son indice de référence, si l'indice composé S&P/TSX avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Portefeuille aurait augmenté ou diminué de 192 033 \$ (203 483 \$ au 31 décembre 2017). La corrélation historique n'est pas représentative de la corrélation future. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer et l'écart pourrait être important.

Risque de crédit

Au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017, le Portefeuille était peu exposé au risque de crédit.

Prêt de titres

Une partie de l'actif du Portefeuille était consacrée à des opérations de prêt de titres au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017, comme suit :

	Valeur globale des titres prêtés (\$)	Valeur globale de la garantie de prêt (\$)
30 juin 2018	120 167	126 376
31 décembre 2017	113 562	119 299

Le tableau ci-après présente un rapprochement entre le montant brut généré par les opérations de prêt de titres et le revenu tiré de ces opérations pour les périodes closes le 30 juin 2018 et le 30 juin 2017.

Périodes closes les	30 juin 2018		30 juin 2017	
	Montant	% du revenu brut tiré du prêt de titres	Montant	% du revenu brut tiré du prêt de titres
Revenu brut tiré du prêt de titres	93	100,0	78	100,0
Retenues d'impôts	—	—	—	—
	93	100,0	78	100,0
Paiement aux agents chargés du prêt de titres	28	30,0	24	30,0
Revenu net tiré du prêt de titres	65	70,0	54	70,0

Risque de concentration

Le risque de concentration du Portefeuille est résumé dans le tableau ci-après.

Aux	30 juin 2018	31 déc. 2017
Actions		
Consommation discrétionnaire	5,8 %	6,2 %
Consommation de base	5,6 %	5,5 %
Énergie	19,2 %	17,1 %
Finance	39,1 %	41,0 %
Industries	10,5 %	7,6 %
Matériaux	5,9 %	4,6 %
Immobilier	2,7 %	2,7 %
Services de télécommunication	2,7 %	4,6 %
Services aux collectivités	5,5 %	5,4 %
Autres actifs, moins les passifs	3,0 %	5,3 %
	100,0 %	100,0 %

g) Hiérarchie des justes valeurs

Le Portefeuille classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques. Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles. Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par le gestionnaire en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres. Les tableaux ci-après fournissent l'information pertinente.

Au 30 juin 2018

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	2 046 141	—	—	2 046 141

Au 31 déc. 2017

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	2 143 636	—	—	2 143 636

Transferts entre les niveaux

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux durant les périodes.

Portefeuille BMO privé d'actions canadiennes à revenu

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

30 juin 2018

9. Transition à IFRS 9

À la transition à IFRS 9, les actifs financiers et passifs financiers du portefeuille de placements du Portefeuille ont été classés à la JVRN. Ce classement diffère de celui sous IAS 39 pour les actifs et passifs financiers qui étaient auparavant classés comme étant détenus à des fins de transaction; par conséquent, des modifications ont été apportées au classement des actifs et passifs financiers à la transition à IFRS 9. Aucun changement n'a toutefois été apporté à la méthode d'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers à la transition à IFRS 9. Les tableaux suivants présentent un rapprochement des actifs financiers et des passifs financiers au 1^{er} janvier 2018, date de transition à IFRS 9 :

Au 1 ^{er} janv. 2018	Détenus à des fins de transaction	Désignés à la JVRN	Prêts et créances**	JVRN
Actifs financiers				
Solde d'ouverture selon IAS 39	—	2 143 636	6 823	—
Selon la transition d'IAS 39 à IFRS 9 :				
- reclassement des placements à la JVRN*	—	(2 143 636)	—	2 143 636
Variation totale lors de la transition à IFRS 9		— (2 143 636)	—	2 143 636
Solde d'ouverture selon IFRS 9	—	—	6 823	2 143 636

* Instruments financiers (instruments dérivés) classés comme étant détenus à des fins de transaction et autres instruments désignés comme étant à la JVRN selon IAS 39.

** Autres actifs financiers classés à titre de prêts et créances sous IAS 39, désormais classés au coût amorti sous IFRS 9.

Au 1 ^{er} janv. 2018	Détenus à des fins de transaction	Coût amorti**	JVRN
Passifs financiers			
Solde d'ouverture selon IAS 39	—	1 416	—
Selon la transition d'IAS 39 à IFRS 9 :			
- reclassement des positions vendeur et autres instruments dérivés*	—	—	—
Variation totale lors de la transition à IFRS 9	—	—	—
Solde d'ouverture selon IFRS 9	—	1 416	—

* Passifs financiers (tels des positions vendeurs et des instruments dérivés) classés comme étant détenus à des fins de transaction selon IAS 39.

** Autres passifs financiers qui continuent d'être classés au coût amorti.

Gestionnaire

BMO Gestion privée
de placements inc.
1 First Canadian Place
100 King Street West, 41st Floor
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Fiduciaire

Société de fiducie BMO
1 First Canadian Place
100 King Street West, 41st Floor
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Auditeur indépendant

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
PwC Tower
18 York Street, Suite 2600
Toronto (Ontario) M5J 0B2

BMO Banque privée fait partie de BMO Gestion de patrimoine et est le nom sous lequel les services bancaires sont offerts par la Banque de Montréal. Les services de gestion de placements sont offerts par BMO Gestion privée de placements inc., une filiale indirecte en propriété exclusive de la Banque de Montréal, et les services de planification et de garde de valeurs ainsi que les services successoraux et fiduciaires sont offerts par la Société de fiducie BMO, une filiale en propriété exclusive de la Banque de Montréal.

BMO Gestion de patrimoine est le nom sous lequel la Banque de Montréal et certaines de ses sociétés affiliées offrent des produits et des services de gestion de patrimoine.

Les marques de commerce déposées de BMO (le médaillon contenant le M souligné) et de BMO Banque privée, ainsi que la marque de commerce de BMO Gestion de patrimoine appartiennent à la Banque de Montréal, utilisées sous licence.

www.bmo.com/banqueprivee

Pour plus de renseignements, veuillez téléphoner au 1 855 852-1026

BMO  **Gestion de patrimoine**
BMO Banque privée